



VILLE DE MAMOUDZOU

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

RECU EN PREFECTURE

Le 14 octobre 2024

VIA DOTELEC - Dematis

976-200008837-20240927-D20240014410-DE

Nombre  
de Conseillers en exercice : 49  
de Présents : 29  
de Votants : 37  
Dont vote par procuration : 8  
Abstention : 0  
Contre : 0

## EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024.00144/2024 du 27/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 20 septembre 2024, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

### Etaient présents : (29)

Mme Haoutha AHAMADA (Conseillère municipale), M. Mahamoudou AHAMADI (Conseillère municipale), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseillère municipale), Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseillère municipale), M. Djamaldine HAIDAR (Conseillère municipale), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), Mme Nourainya LOUTOUFI (3ème adjointe au Maire), Mme Zoulfati MADI (4ème adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12ème adjointe au Maire), M. Hamidani MAGOMA (2ème adjoint au Maire), M. Assane MOHAMED (9ème adjoint au maire), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), M. Said Djanfar MOHAMED (13ème adjoint au Maire), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwairia OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire) Soiyinri MHOUDHOIR (6ème adjoint au Maire), M. municipale), M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), Mme Zaitouni ABDALLAH (Conseillère municipale), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏNDOU COMBO (Conseillère municipale), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

### Absents : (11)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), Mme Rabia ASSAN (11ème adjointe au Maire), M. Ben Youssef CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14ème adjointe au Maire), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), M. Abdallah OUMOURI (Conseiller municipal), M. Mounib SOILHI MOHAMED (Conseiller municipal)

### Absents excusés : (1)

M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1er adjoint au Maire)

### Procuration : (8)

Mme Mariame ALI DITE NINA donne pouvoir à Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale), Mme Munia DINOURAINI donne pouvoir à Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI (Conseillère municipale), Mme Inayatie KASSIM donne pouvoir à M. Assane MOHAMED (Conseillère municipale), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED donne pouvoir à M. Said Djanfar MOHAMED (Conseillère municipale), M. Mohamed Tani OUSSENI donne pouvoir à M. Mahamoudou AHAMADI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB donne pouvoir à M. Anassi ALI (Conseillère municipale), Mme Claudie RAKOTO donne pouvoir à M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Conseillère municipale)

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **M. Soiyinri MHOUDHOIR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Vu** l'article 73 de la Constitution ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

### OBJET :

Validation du  
préprogramme pour le  
groupe scolaire T25  
CHIHABOUDINE Ben  
Youssef à Doujani

**NOTA :** Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 11/10/2024 que la convocation avait été faite le 20/09/2024.

**Le Maire.**

**Vu** la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

**Vu** la délibération n°2024.00050/2024 du 06 avril 2024 portant sur l'étude de programmation pour le groupe scolaire T25 CHIHABOUDINE Ben Youssouf à Doujani ;

**Vu** l'accord cadre N°2024001-PES ;

**Considérant** que l'étude a été confiée au groupement ASCISTE Ingénierie Grand Ouest / CICAMP qui a réuni le comité technique le 19/07/2024 et la commission scolaire le 27/08/2024 pour présenter la phase préprogramme, afin de présenter les conclusions de cette mission ;

**Considérant** que les trois scénarios ci-dessous, ont été présentés pour 16 classes élémentaires et 9 classes de maternelles :

### Scénario 1

L'école maternelle au RDC.

L'école élémentaire est répartie sur deux niveaux (RDC et R+1) mais s'organise principalement à l'étage. Sa cour aussi sera sur deux niveaux.

La restauration scolaire, le périscolaire et une partie des espaces communs est aux RDC.

À l'étage une partie des locaux communs complète les espaces de l'école élémentaire. Un ascenseur sera disposé dans la partie espace commune et desservira l'ensemble des niveaux.

Bibliothèque  
Salle plurivalente  
Espace RASED  
Bureau psychologue  
Espace périscolaire  
Locaux logistiques  
Salles de restaurant  
Cuisine (liaison froide) et ses annexes



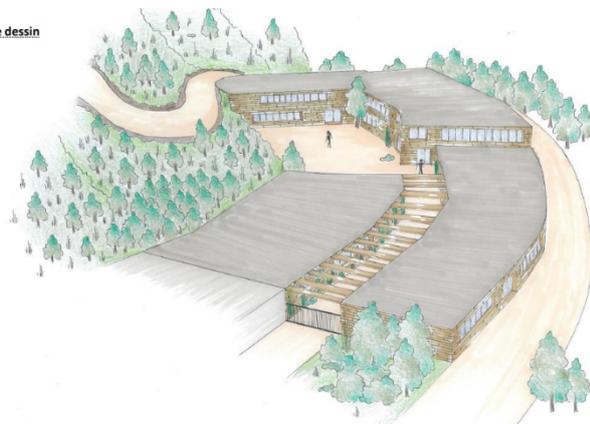
### Scénario 2

L'école élémentaire au RDC sur la limite Est, une seconde partie de l'école est aménagée à l'étage.  
L'école maternelle est aménagée sur la limite Ouest.

La restauration scolaire est aménagée au RDC, le périscolaire et une partie des espaces communs est aux RDC.

À l'étage une partie des locaux communs complète les espaces de l'école élémentaire. Un ascenseur sera disposé dans la partie espace commune et desservira l'ensemble des niveaux.

Proposition de dessin



Bibliothèque  
Salle plurivalente  
Espace RASED  
Bureau psychologue

## Scénario 3

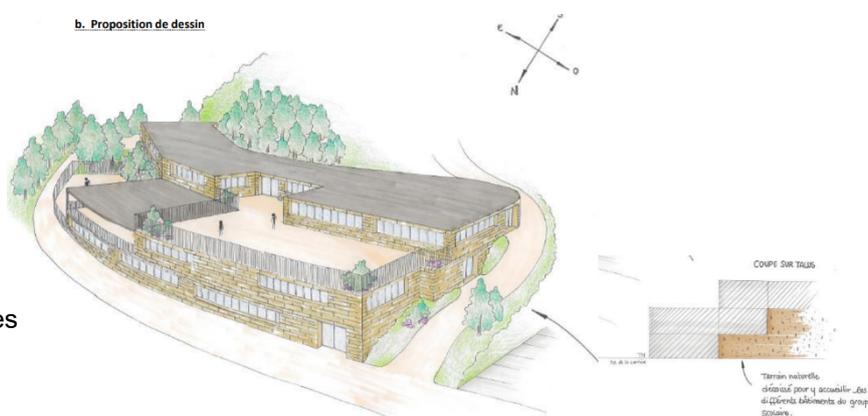
Le scénario 3 propose une organisation des différentes fonctionnalités sur 3 plateaux épousant plus ou moins la topographie du site.

Sur le plateau 1 ouvert sur la rue de la rivière : école maternelle et sa cour dédiée.

Plateau 2 : la restauration scolaire et une partie des espaces communs.

Plateau 3 : l'école élémentaire et une partie des espaces communs. La cour de l'école maternelle s'organise sur la toiture terrasse des espaces de la restauration scolaire et des locaux communs.

Bibliothèque  
Salle plurivalente  
Espace RASED  
Bureau psychologue  
Espace périscolaire  
Locaux logistiques  
Salles de restaurant  
Cuisine (liaison froide) et ses annexes



**Considérant** qu'à l'issue du débat, c'est le scénario 3 qui a été retenu ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Article 1<sup>er</sup>** : de valider les éléments du scénario N°3 du préprogramme.

**Article 2** : de demander au Maire de poursuivre l'opération jusqu' à la réception, en lançant le processus de marché global de performance.

**Article 3** : d'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Mamoudzou, le 03/10/2024

**Le Maire**

**Abstention (0) :**

**Contre (0) :**